



ZE GLUB GAZETTE

Collection janvier 2008

ORGANE DE PRESSE OFFICIEL APERIODIQUE DE VOTRE CLUB DE PLONGEE

Le conseil d'administration...

Président : Robert Henry

Chef d'école : Gregory Jones

Vice présidente : Valérie Woit

Webmaster :

Responsable matériel : Yves Ducenne

Secrétaire : Hugues Lorent

Public relations : Geneviève Baudart

<http://www.ulb.ac.be/assoc/plongee>

Edito



Le conseil d'administration vous souhaite une excellente année 2008, beaucoup de belles plongées dans toutes les eaux que vous souhaiteriez approcher ! **Cette année sera l'année du renouveau** : nouveau cadre statutaire, nouveaux membres, nouveau matos, nouveaux sites de plongée, ... pour y arrivez, le club a besoin de vous !

Tout d'abord, un grand merci à Michel qui transporte le matériel de plongée tous les mercredis jusqu'à la piscine... grâce à lui, l'apnée n'est pas l'activité

principale de vos entrainements. Des félicitations s'imposent également, Michel a réussi l'examen théorique pour l'obtention du titre de moniteur club (équivalent instructeur 1* CMAS)... soutenez-le par **votre présence lors des cours théoriques**. Le deuxième volet de ce brevet nécessite de donner plusieurs cours de théorie et de pratique piscine devant un jury composé de moniteurs désignés par la Ligue et provenant d'autres clubs. Votre présence est indispensable, tout comme votre soutien.



www.monster.be

Comme annoncé, **le club a besoin de vous** ! L'année du renouveau est annoncée en grandes pompes et beaucoup de choses sont à faire : organiser les sorties du week-end avec un tour des carrières, organiser une sortie vacances en été, préparer une campagne de marketing pour recruter des membres, planifier un week-end en zélande, aider le responsable matériel dans l'établissement d'un système de suivi de l'état du matériel, prévoir une soirée divertissement club,... si vous vous sentez appelé à organiser l'une ou l'autre de ces activités, parlez-en aux membres du conseil d'administration du club.

Frédéric a déjà lancé l'offensive en organisant un **souper club** le 8 février prochain. Pour les distraits et les amnésiques, voici ce que ton GO te propose comme souper club: Quand? Le vendredi 8 février, vers 19h30 / 20h00. Où? Alors, ça se passerait au Eat and Beat, Rue du Bailli à 1050 Ixelles. Parking facile sur

Louise, transport en communs proches (tram 94 arrêt Bailli), on n'est pas trop loin de l'ULB. On a la partie resto pour nous, le bar resterait ouvert aux extérieurs. Concept: buffet, pour tous les goûts, plutôt cuisine du monde. Ca marcherait au forfait; apéro commun (un mojito dans une grande vasque ou soft pour les non-alcoolisés), buffet, softs à table. Les boissons alcoolisées en repas et après seraient à payer par les consommateurs. Le budget et le menu exact? A préciser sous peu, quand on aura une idée du nombre de personnes qui seront présentes. Qui vient? :-) Merci de confirmer votre intérêt et votre participation auprès de Frédéric: fbrysse@gmail.com

Depuis la nouvelle loi sur les asbl, votre club effectue les préparatifs nécessaires en vue de l'obtention de ce statut. La dynamique a bien évolué et des **statuts** vont être déposés. Egalement, un **règlement d'ordre intérieur** (ROI, pour les intimes) a été couché sur papier afin de mieux informer les membres sur le fonctionnement et les activités du club. Pour vous expliquez tout cela et recueillir votre vision quant à l'avenir du club, le conseil d'administration vous invite à participer à **l'assemblée générale qui se tiendra le 18 mars 2008** à 20h00 au Secrétariat aux sports de l'ULB, 105 av Buyl, 1^{er} étage, 1050 Bruxelles.



Calendrier

Les prochains rendez-vous :

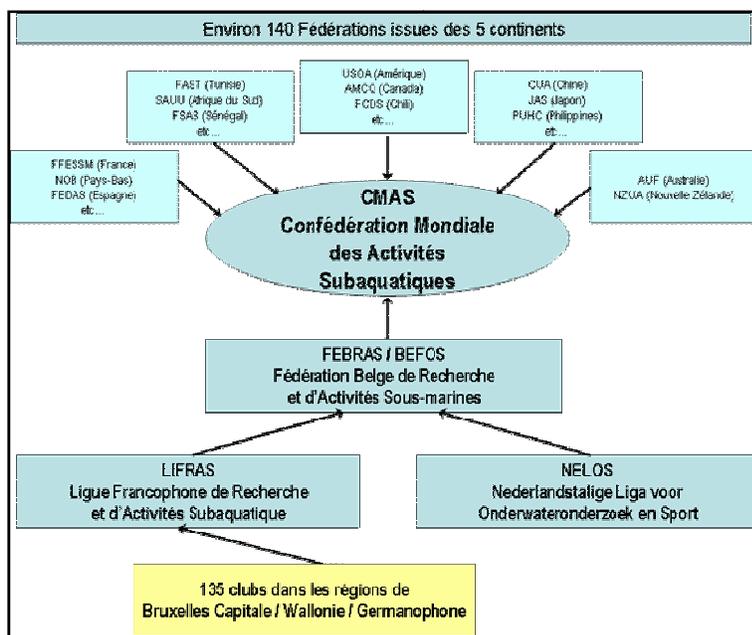
03/02/2008	11h30	Sortie à Vodelée, rdv kot plongée 11h30 (tel Valérie pour confirmer votre présence)
08/02/2008	19h30	Souper club au resto « Eat and Beat », Rue du Bailli à 1050 Ixelles
10/02/2008	8h30	Sortie au Barrage de l'eau d'heure, rdv kot plongée 8h30 (tel Valérie pour confirmer votre présence)
18/03/2008	20h00	Assemblée générale de l'ULB SP ASBL, au 105 av Buyl, 1 ^{er} étage, 1050 Bruxelles
18/05/2008	8h30	Weekend club à Vodelée avec BBQ, rdv 8h30 kot plongée (tel pour confirmer)
28/06-5/07	semaine	Sortie d'été en Egypte (à confirmer en fonction des demandes, nombre de plongeurs minimum)

Par ailleurs, d'autres rendez-vous doivent encore s'ajouter... consulter régulièrement le site internet du club www.ulb.ac.be/assoc/plongee pour avoir les dernières mises à jour.

Il est prévu d'organiser quelques cours de théorie... à suivre donc !

Administration

Certains plongeurs (ou candidats plongeur) ouvrent de grands yeux lorsqu'on leur parle de la Lifras. Visiblement, ils veulent faire de la plongée... mais se soucient peu de connaître l'organisme auquel ils s'adressent pour plonger. Or, le paysage de la plongée est fort de multiples facettes. En ces temps de polémiques et de démarchage commercial, voici un petit rappel de ce qu'est la LIFRAS (ci-dessous : extrait du site www.lifras.be).



La LIFRAS (Ligue Francophone de Recherche et d'Activités Sous-Marines), constituée en association sans but lucratif le 19 juin 1978, rassemble environ 8.000 plongeurs de Bruxelles et de Wallonie. Elle est reconnue et subsidiée par l'[ADEPS](#).

Elle constitue l'aile francophone de la [FEBRAS](#) (Fédération Belge de Recherche et d'Activités Sous-Marines), et l'aile néerlandophone, la [NELOS](#) (Nederlandstalige Liga voor Onderwateronderzoek en Sport), compte près de 11.000 membres.

La FEBRAS est, avec d'autres fédérations internationales, membre

fondateur de la [CMAS](#) (Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques), dont le commandant Cousteau fut le premier président. La CMAS a son siège à Rome et regroupe entre 3 et 4 millions de plongeurs dans le monde.

La LIFRAS est gérée pour les affaires courantes par le **conseil d'administration** dont trois membres sont élus ou réélus chaque année par l'assemblée générale ordinaire, pour un mandat de trois ans. Dans ses attributions, il appartient, aussi, au conseil d'administration d'entériner les décisions prises par les différentes commissions, et le cas échéant, s'il se jugeait incompétent, de les soumettre à l'approbation de l'assemblée générale.

L'**assemblée générale** est constituée par tous les présidents de club qui détiennent un nombre de voix au pro rata de l'effectif de leurs membres brevetés. Elle constitue l'organe suprême de la Ligue. Aucune décision importante ne peut être prise sans qu'elle ne soit soumise à son suffrage.

Les décisions du conseil d'administration et de l'assemblée générale, ainsi que les directives des différentes commissions, ne sont effectives qu'après leur publication dans la partie officielle de "[l'Hippocampe](#)". Ce trimestriel, envoyé gratuitement à tous les membres, comporte aussi une partie rédactionnelle relatant les manifestations importantes, la vie des clubs et diverses informations sur la plongée.

La sécurité est le souci prioritaire de la LIFRAS et des clubs qui la constituent. La **commission de l'Enseignement** veille à actualiser sans cesse la pédagogie de la plongée sur base des recommandations proposées par les autres commissions de la LIFRAS, ainsi que par les comités scientifique et médical de la CMAS, afin d'atteindre le risque zéro. La plongée est donc un sport sans danger pour qui en connaît et observe les règles. Il faut toutefois assimiler les réflexes de sauvegarde, ce qui ne se fait pas en quelques heures. Apprendre à plonger au sein des clubs LIFRAS te garantit, en plus de la sécurité, une ambiance sportive et amicale, et après quelques semaines d'entraînement, ton brevet international en main, les frontières du monde aquatique s'ouvriront à toi, commencera alors un véritable engouement pour ce sport tellement en "vague" ces dernières années.

Et il te sera également loisible, lorsque tu seras bon plongeur, de t'initier à **différentes activités**: (a) la photo ou la vidéo sous-marines, (b) la plongée en apnée, (c) la biologie sous-marine, (d) l'archéologie sous-marine, (e) la plongée spéléo, (f) les aspects scientifiques du milieu aquatique. Différentes possibilités existent également pour ceux qui aiment la compétition de nage avec palme, de techniques subaquatiques ou de hockey subaquatique.

Les classes pour adultes proposent des brevets reconnus par la CMAS. 4 brevets de plongeur (1*, 2*, 3* et 4*) et 3 brevets de moniteur (1*, 2* et 3*). Ainsi que de nombreux brevets de spécialisation dont : secouriste plongeur, plongeur spéléo, océanologie, archeology, plongeur nitrox CMAS, plongeur nitrox confirmé CMAS, moniteur nitrox CMAS, moniteur nitrox confirmé CMAS, apnée élémentaire S1, apnée moyen S2, apnée supérieur S3, moniteur d'apnée, moniteur "plongée enfant".

Si vous voulez en savoir plus, adressez-vous à vos encadrants.

Le mot du chef d'école

Etant donné que les plongeurs se re-décident à mettre le pied dans l'eau, il est bon de rappeler que depuis le 1er janvier 2008, le **matériel de plongée** obligatoire a fortement évolué. Deux tableaux ont été établis par la Ligue afin de faciliter la lisibilité. Avant vos premières plongées de l'année, je vous conseille de vérifier si vous disposez bien de tout le matériel nécessaire en fonction de votre brevet.

Aux distraits, je rappellerai que seuls : détendeurs, bouteilles, gilets sont disponibles au club. Egalement, il y a une boussole et un profondimètre... mais comme cela ne se partage pas, il n'y en aura pas pour tout le monde, alors soyez prévoyant !

Tableau d'application au 1er janvier 2008.

Non brevetés et 1*	Hors eaux dévolues aux épreuves	Eaux dévolues aux épreuves
Palmes, masque, tuba	Obligatoire	
Vêtement		
Système de stabilisation		
Bouteille + manomètre ou gestion d'air		
Tables et montre (ou chrono)		
Couteau ou cisaille		
2 sources de gaz respirables	Recommandé	
2 détendeurs sur 2 sorties		
Compas, sifflet, parachute		
Profondimètre / timer ou ordinateur		
Lampe	Recommandé	Obligatoire en Zélande

Dragonne	Recommandé si courant ou visibilité réduite	Obligatoire en Zélande
----------	---	------------------------

A partir du brevet 2*	Hors eaux dévolues aux épreuves	Eaux dévolues aux épreuves
Palmes, masque, tuba	Obligatoire	
Vêtement		
Système de stabilisation		
Bouteille + manomètre ou gestion d'air		
Couteau ou cisaille		
2 sources de gaz respirables *		
2 détendeurs sur 2 sorties *	Recommandé	Obligatoire
Compas, sifflet	Obligatoire	
Profondimètre / timer ou ordinateur		
Back up décompression (ordinateur ou table et montre/chrono)		
Parachute	Obligatoire	Obligatoire sauf carrière
Lampe	Recommandé	Obligatoire en Zélande
Dragonne	Recommandé si courant ou visibilité réduite	Obligatoire en Zélande et en plongée sous glace

*** Règle des deux détendeurs**

Tous les plongeurs brevetés deux, trois, quatre étoiles ainsi que tous les instructeurs LIFRAS doivent être équipés, lors de plongées en eau libre, de deux sources de gaz respirable.

Dans les eaux dévolues aux épreuves, les sources de gaz respirable doivent être constituées de deux détendeurs complets (premier et second étage) branchés chacun sur une des deux sorties de la bouteille.

Lors de plongée en fosse (par exemple NEMO), le plongeur respectera la réglementation imposée par le gestionnaire

Fichiers des membres

N'oubliez pas de prévenir Pierre-Bernard (pbdemoulin@skynet.be) ou Valérie (valerie.woit@skynet.be) en cas de changement d'adresse, téléphone, mail...
